

DÉFENSE DU FRANÇAIS

BULLETIN ÉDITÉ PAR LA SECTION SUISSE DE L'UNION DE LA PRESSE FRANCOPHONE

20, avenue du Temple, 1012 Lausanne – www.francophonie.ch

Paraît douze fois par an

N° 582 Prix de l'abonnement : 40 francs (38 euros). Compte de chèques postaux : Lausanne 10-3056-2. Mars 2015

« On nous répliquera que le français est une langue vivante, en perpétuelle évolution, et que les emprunts font sa richesse. Certes, mais à force d'emprunts bruts et inconsidérés, la langue française n'évolue plus, elle régresse et, loin de continuer à l'enrichir, les mots et expressions venus de l'anglo-américain l'altèrent, la gangrènent. »

(Jean Maillet)

Allocation, allocution

Les paronymes (similitudes phonétiques ou graphiques entre deux mots : conjecture/conjoncture ; collusion/collision) entraînent quelquefois de fâcheux ou plaisants quiproquos. Tel cet exemple relevé récemment dans la presse : « Son allocation est pâteuse, ses gestes désordonnés. »

Allocation : somme allouée ; *allocution* : discours.

Deux termes à déconseiller aux personnes qui ne se paient pas de mots.

(Défense du français, N° 582, mars 2015)

Apanage exclusif

Le terme *apanage* est emprunté au latin médiéval *aparare* composé de *panis* « pain » et de l'ancien provençal *apanur* « nourrir ». Par extension « doter ».

Désignait au XV^e siècle une portion du domaine attribué par le roi à son cadet de la maison royale. Entré dans le domaine juridique, le mot prend le sens de « privilège » avec la Renaissance (Rabelais, 1546).

Dans le langage courant *apanage* désigne ce qui est propre à une personne ou inhérent à un état. Par conséquent parler d'apanage exclusif est une expression pléonastique. « *Le fanatisme et les contradictions sont l'apanage de la nature humaine* » (Voltaire).

(Défense du français, N° 582, mars 2015)

« Blacklister »

« L'écrivain, qu'on croyait plus ouvert au dialogue, nous a blacklistés. »

Anglicisme adopté avec d'autant plus d'empressement par nos usuels qu'il est absolument inutile.

Blacklister (de *black-list* « liste noire »), c'est inscrire quelqu'un sur une liste noire, le désigner comme indésirable.

A porter donc sur la liste noire des anglicismes indésirables.

(Défense du français, N° 582, mars 2015)

« Coach »

Quand nous débarrasserons-nous de cet anglicisme qui comporte en français plus d'acceptions qu'il n'en a en anglais ?

Il n'est pas difficile de trouver dans notre langue des termes plus précis et plus nuancés : *entraîneur, moniteur, tuteur, préparateur, accompagnateur, guide, répétiteur, conseiller, éducateur, animateur, initiateur*, etc.

(Défense du français, N° 582, mars 2015)

« Débriefer »

Anglicisme très en faveur signifiant *faire un compte rendu, un bilan critique d'une mission, un rapport, un exposé, rendre compte de son mandat, faire le point*.

C'est aussi *recueillir des témoignages, questionner, interroger quelqu'un à fond, le cuisiner*.

Idées, comme on le constate, qu'il serait difficile d'exprimer en français.

(Défense du français, N° 582, mars 2015)

Egrener

Relevé dans un article : « résister à la tentation d'égrener des chiffres ».

Le verbe *égrener* s'écrit sans accent sur le deuxième e. Verbe transitif signifiant dégarnir de ses grains une plante, un épi, une grappe. Par anal. Faire passer successivement entre ses doigts les grains d'un chapelet ; égrener un chapelet d'injures. La cloche de l'église égrenait les douze coups de midi.

Tech. Rendre plan, uni, en supprimant les aspérités. Egrener les plâtres d'une cloison.

Pronom. S'étirer, s'éparpiller le long d'un chemin, d'une route, en parlant d'un groupe.

Fig. : se présenter un à un : « *Et le long chapelet des péchés pardonnés/S'égrenant dans son cœur* » (Rimbaud).

On écrit parfois *égrainer* (rare).

(Défense du français, N° 582, mars 2015)